

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, ce programme connaît un succès remarquable et a suscité des investissements très importants qui ont créé un grand nombre d'emplois dans les régions désignées. Il se peut que, dans un avenir assez proche, certaines des régions désignées aujourd'hui soient rayées de la liste parce que le chômage chronique aura diminué. A mesure que cela se produira et que le chômage atteindra le niveau prévu dans d'autres régions, on pourra inscrire sur la liste les régions qui répondront aux normes d'inscription.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je crois que le moment est venu de prendre une décision. La période des questions dure depuis une trentaine de minutes—en fait, depuis trente minutes complètes. La présidence sait fort bien que d'après le Règlement modifié, approuvé lors de la dernière session, la période des questions devrait se terminer maintenant. Avant d'aller plus loin je m'empresse de dire que je suis ici pour suivre les conseils et les directives des députés, mais je propose qu'on s'en tienne pour le moment aux modifications adoptées lors de la dernière session, sans porter atteinte au droit des députés...

Des voix: Non.

M. l'Orateur: ...de discuter de cette question ou de faire des instances à un moment plus opportun. Un débat en règle doit avoir lieu cet après-midi et il conviendrait peut-être mieux que cette discussion soit reportée à demain ou à un autre jour, au gré des représentants.

Je propose donc que nous passions à l'appel de l'ordre du jour sans que, je le répète, cela porte atteinte au droit des honorables députés de soumettre des arguments demain. Si cette proposition n'a pas l'heur de plaire, la présidence serait disposée à écouter le pour et le contre sur ce sujet; d'après les conversations que j'ai entendues, les opinions sont partagées sur l'application de ces articles du Règlement au cours de la présente session. Toutefois, la présidence propose maintenant qu'on passe à l'appel de l'ordre du jour et qu'on étudie cette affaire demain ou un autre jour qui conviendra aux divers partis.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): A mon sens, monsieur l'Orateur, c'est une forme de clôture. Je me suis levé à plusieurs reprises au cours de la dernière demi-heure; que vous m'avez vu ou non, peu importe. Je me suis efforcé d'exercer ma prérogative de député et j'ai le même droit que les autres de poser une question en

[M. Simpson.]

vertu du Règlement actuel. Il ne devrait y avoir aucune restriction limitant la période des questions à 20 minutes, 30 minutes ou 34 minutes. Comme la période des questions a déjà duré plus de 30 minutes, Votre Honneur voulait sans doute permettre d'autres questions; je vais donc m'opposer à votre décision.

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je voudrais, moi aussi, demander à la Chambre d'envisager s'il ne serait pas possible de remettre à un moment mieux choisi la discussion du Règlement.

L'hon. M. Churchill: Il y a six mois et demi que le Parlement s'est réuni pour la dernière fois.

L'hon. M. McIlraith: Bien entendu, un vif désir semble se manifester aujourd'hui, puisqu'il y a plusieurs mois que la Chambre n'a pas siégé...

L'hon. M. Churchill: Six mois et demi.

L'hon. M. McIlraith: ...de poser des questions; mais peut-être pourrions-nous reporter à un moment plus opportun la discussion relative à la durée de la période des questions. Entre-temps, sans préjuger le problème, on pourrait peut-être autoriser quelques questions supplémentaires. Cette solution nous agréerait.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): M. l'Orateur, le ministre joue les sages Salomon de façon fort convaincante. Sa suggestion me paraît de nature à accélérer sensiblement les choses. Comme la Chambre n'a pas siégé depuis près de sept mois, nous avons évidemment maintes questions à poser. La proposition du ministre mérite donc l'appui de tous, car elle n'incommoderait personne.

M. l'Orateur: Devrions-nous procéder comme si le temps des questions était illimité cet après-midi, ou est-ce le contraire?

L'hon. M. McIlraith: J'ai proposé qu'aujourd'hui on ne fixe pas la durée de la période des questions, quitte à en décider un autre jour. Aujourd'hui, je le répète, comme nombre de députés semblent avoir des questions à poser, nous pourrions étendre la demi-heure réglementaire.

Des voix: C'est bien notre droit.

M. Simpson: Je voudrais poser au ministre de l'Industrie une question liée à ma question précédente. Le ministre a dit qu'on inclurait probablement ces régions dans le programme lorsqu'elles connaîtraient un certain degré de chômage. Le ministre ne sait-